Livre de Raison de Moi, Léon-Gustave-Adrien Laloë, de Cherbourg. (1880)

Préface.

L'idée du travail que j'entreprends aujourd'hui, m'a été suggérée par la lecture de l'ouvrage suivant : Les Familles et la Société avant la Révolution, par Ch. de Ribbes. J'ai vu dans ce livre que les chefs de famille des derniers siècles avaient l'habitude de consigner sur une espèce de journal tous les évènements remarquables de leur vie. Ce journal était pour ainsi dire, le registre de l'Etat Civil de chaque famille et à ce seul point de vue, l'utilité n'en était pas contestable dans un temps où l'Etat ne prenait pas, comme aujourd'hui, le soin jaloux de tenir compte par Doit et Avoir de tous les membres de la nation.

Ainsi, les naissances, les mariages, la mort de chacun, et généralement tous les évènements considérables survenus dans la famille, étaient consignés à leur date sur ce registre; mais au lieu de se borner à une froide inscription, le père de famille, en rappelant chacun de ces évènements, se plaisait à épancher toute son âme dans des lignes qu'il écrivait non seulement pour lui, mais encore et surtout pour sa postérité. Son oeuvre, en effet ne s'arrêtait pas avec lui, mais le soin de la continuer appartenait à l'aîné de ses fils qui considérait comme son premier devoir de retracer la vie de son père à la suite même des dernières lignes écrites par celui-ci. Ce résumé de la vie de chaque famille s'appelait Livre de Raison, et c'est pour cela que j'ai donné ce titre au journal que je commence et que j'ai l'intention de continuer sur le modèle de ceux qui recevaient autrefois la même appellation.

Le livre de raison se transmettait de génération en génération, mais il était, comme je l'ai dit, l'héritage de l'aîné, de telle sorte que les cadets étaient obligés de commencer à leur tour leur Livre de Raison. Ils résumaient alors l'histoire de leurs aïeux avant de commencer celle de la famille dont ils allaient devenir les chefs. Je suis moi-même le plus jeune de mes frères et sœurs, par suite je ne crois pas avoir droit à hériter des papiers où j'ai puisé les renseignements qui vont suivre. Comme je désire cependant, si je dois faire souche moi-même, que mes enfants connaissent l'origine et l'histoire de leur famille, je vais résumer, comme le faisaient les cadets aux 16ème et 17ème siècles, ce que j'ai pu retrouver où apprendre de cette histoire.

Pour plus de clarté, je diviserai ce résumé en trois parties. Dans la première, je m'occuperai de la famille de mon père, dans la seconde, de la famille de ma mère, et enfin, je retracerai dans la troisième partie l'histoire de la famille qui est issue du mariage de mon père et de ma mère.

Résumé de l'Histoire de ma Famille.

Première Partie : Famille de mon Père.

(Les archives étaient entre les mains du fils aîné, branche française, Francis, Guillaume, Mari? Laloë, né le 10-05-1852 à Cherbourg, † le 02-02-1942 à Alger, Président honoraire de la Cour d'appel Internationale d'Alexandrie. Il les a donné à son fils Jean né en 1887, qui les a lui-même passé à son fils aîné Michel, né en 1912. Ce dernier habite en 1969, 2 rue Mirandes 61 Dijon.)

Les documents ou papiers provenant de la famille de mon père et qui sont entre nos mains sont peu nombreux. J'en attribue la cause soit à ce que le frère aîné de l'un de mes ancêtres les aura emportés dans sont héritage, soit à ce que la famille s'est établie assez récemment en France.

Dans l'un comme dans l'autre cas, je signale que l'origine de la famille ne doit pas être Franque ou Romaine. La terminaison du nom indique une origine septentrionale, probablement Scandinavique; je la crois tout à fait Normande. Toutefois, il ne serait pas impossible que ce nom de Laloë fût Celtique. Il existe en effet en Irlande un village portant le nom de Killaloe, et, chose remarquable, ce nom se prononce là bas comme ici sans tenir compte de l'ë. Quoi qu'il en soit, le nom est assez ancien, et nullement de fabrication récente comme cela est reconnaissable dans beaucoup de noms communs en Normandie. De plus, on n'en retrouve pas le radical, ou la signification comme dans la plupart des noms dont je parle.

Ce nom de Laloë est assez rare (1). Il est porté par quelques familles dans le Val de Saire, surtout aux environs de Canteloup qui parait être le berceau de la famille en France. Les Laloë étaient certainement des gens simples et pauvres (2) qui ne se sont guère inquiétés d'aller chercher fortune au loin. Je n'ai retrouvé de Laloë qu'à Caen, et je crois me rappeler que l'un des gardiens des otages pendant la Commune de 1871 portait le même nom. Je me hâte d'ajouter que ce Laloë était cité comme ayant cherché à adoucir le sort de ces malheureuses victimes (ouvrage de Maxime Ducamp). Il ne serait pas étonnant que l'un et l'autre de ces deux Laloë eussent quelques attaches dans notre pays. Si l'on désirait retrouver à quelle date peut remonter notre famille, c'est dans les registres de la paroisse de Canteloup qu'il faudrait faire ces recherches.

Dans l'histoire que je vais résumer, je commencerai par suivre la descendance directe sans m'arrêter aux familles latérales, me bornant à indiquer l'origine de notre parenté avec celles-ci par un renvoi, A, B, C, pour les étudier ensuite et séparément.

I. Descendance Directe.

Voici l'arbre généalogique de la famille Laloë:

. . .

Bon-Thomas Laloë était de Canteloup. Je ne connais pas la date de sa naissance, mais en assignant comme c'est la règle en pareil cas, une période de 30 ans à chaque génération, j'établi qu'il a du naître vers 1715. Etait-il fils unique, ou plutôt cadet d'un frère qui aura emporté avec lui comme c'était l'usage, et ainsi que je l'ai dit plus haut, les papiers de la famille? Je ne saurais le dire, et la seule chose que je sache de lui, c'est qu'il était simple cultivateur. Il serait assez vraisemblable qu'il ait eu un frère dont pourraient descendre les Laloë de Canteloup auxquels nous ne sommes rattachés par aucun lien de parenté. Cette opinion justifierait la disparition des papiers de famille remontant au-delà de cette génération.

Bon-Thomas Laloë, épousa en ... Jeanne Imbert de ... dont il eut mon arrière grandpère :

Pierre-Bernard Laloë, qui dut naître vers 1745. Il était simple artisan à Montfarville, où il épousa en 1774 Catherine Thison, des Pieux. Je ne possède aucun détail sur la vie de mon bisaïeul, et j'ignore la date de sa mort, mais celle-ci arriva avant la naissance de mon père.

Voici le fac-similé de sa signature, seule chose qui nous soit connue de lui :

. . .

Catherine Thison, sa femme avait pour parents Jean Thison et Suzanne Dufour. Elle devait avoir environ vingt ans à l'époque de son mariage. Après la mort de Pierre-Bernard, elle avait épousé en secondes noces ... Bouin, dont elle eut un fils mort jeune d'une maladie de langueur. Son second mari mourut aussi avant elle, et elle-même vécut encore quelques années après le mariage de mon père. Ma mère l'a fort bien connue. Quoiqu'elle eut alors 1836 au moins quatre vingt ans, on voyait encore qu'elle avait du être belle. En tout cas, c'était une grande et forte femme ayant conservé l'activité de la jeunesse, et allant à pied de Montfarville au marché de St-Pierre-Eglise malgré son âge avancé. Elle mourut, croit ma mère après 1837. Voici le fac-similé de sa signature :

. . .

Pierre-Bernard et Catherine Thison avaient eu pour enfants :

Pierre Laloë (voir ci après : A) et

Jean-François Laloë, mon grand-père. Mon grand-père naquit le 26 mars 1775. Son goût le porta vers la marine : Il s'inscrivit dans le but de naviguer au cabotage, et fut effectivement reçu maître le 21 thermidor, an VIII.

Pendant les guerres de la Révolution, il commanda en second un navire de Cherbourg, le 'Bonaparte', armé en course. Ce navire fut pris par les Anglais en 1901, et mon grand-père fut emmené prisonnier en Angleterre. Sa détention ne fut alors que de quelques semaines. Une seconde croisière, où il commandait encore en second sous les ordres du même capitaine, la 'Félicité' appartenant au même armateur, se termina de la même manière. La seconde captivité qui commença en 1803 dura près de douze ans. Mon grand-père fut définitivement mis en liberté vers la fin de 1814.

Il repris alors le cabotage et commandait le brick 'Charles' de Cherbourg, lorsqu'il fut assailli par une tempête aux environs de Bayonne. Son navire vint se briser sur la côte dite 'La chambre d'amour', et lui-même périt dans le naufrage le 1^{er} novembre 1823. Il n'avait que 48 ans.

Je ne sais presque rien de la vie de mon grand-père, mort 10 ans avant le mariage de ma mère. Mon père lui-même n'est plus là pour me donner les détails que je souhaiterais transcrire et je ne connais personne qui pourrait me parler de mon aïeul. Par l'examen de ses cahiers d'étude et de son livre de bord, j'ai pu me convaincre que c'était un homme studieux et un marin vigilant, mais je ne puis rien présumer de son caractère. Sa correspondance a été détruite, et je l'ai regretté, car elle aurait été une source précieuse de renseignements.

Ma mère tient de mon père que c'était un assez bel homme, bien fait, d'une figure agréable. Son portrait en miniature dont voici une reproduction a été faite pendant sa captivité. Il était alors affaibli par les privations.

• •

Fac-similé de sa signature :

...

Mon grand-père avait épousé en 1801, dans l'intervalle compris entre ses deux captivités, Louise Marie Guérandel de Granville, sur la vie de laquelle je possède plus de détails.

Elle était la fille de Guillaume Guérandel et de Marie Jeanne Férey, (voir ci après : B)

Elle dut naître vers 1777. Elle avait par suite environ 25 ans à l'époque de son mariage et ce fut seulement un an après que son mari fut fait de nouveau prisonnier. Pendant cette longue séparation, sa vie ne fut qu'une suite de privations. Dénuée de ressources, elle appartenait d'ailleurs à une famille nombreuse et éprouvée par deux malheurs semblables au sien, ainsi que je le dirai plus loin. Elle occupait un petit appartement dans une maison située rue du Château, du côté des numéros pairs, je crois, et vers le milieu de cette rue. Elle ne se réserva qu'une pièce et sous-loua les autres. Puis elle obtint que mon père, tout enfant fut inscrit comme mousse sur les registres de l'Inscription Maritime. Il avait par suite droit au pain, sans être tenu de naviguer ainsi que cela a lieu encore quelquefois pour les enfants de troupe.

J'ai bien souvent entendu faire l'éloge de la conduite de ma grand-mère pendant cette longue épreuve. Elle interprétait son devoir d'épouse d'une façon si rigoureuse que jamais, m'a-t-on dit, un homme n'entra chez elle pendant ces onze années. Cette précaution qui pourrait paraître excessive était bien sage de la part d'une femme jeune et fort belle, au dire des personnes qui l'on connue.

A la suite du retour de mon grand-père se place l'anecdote que voici :

Mon grand-père, ainsi que je l'ai dit, avait repris un commandement au cabotage, mais sa santé était altérée, et une fois entre autres, ma grand-mère voulut l'accompagner pour lui donner des soins. Elle emmena aussi mon père. Le navire chargé de blé, partait de Cherbourg à destination de Plymouth. Vers le milieu du voyage, le vent souffle en tempête, le blé se déplace, le navire fait eau et prend une bande inquiétante. Les matelots et quelques passagers emmenés par mon grand-père, se mettent aux pompes ou descendent dans la cale pour rétablir l'équilibre dans la cargaison. La position était fort critique. Ma grand-mère, se voyant près de périr fit le vœu, si on était sauvé, d'aller à Noël suivant, pieds nus, à la messe de minuit. Le navire finit par se redresser, et après mille dangers, on entra dans Plymouth.

Noël arriva, et ma grand-mère n'oublia pas son vœu. Mais il faisait un hiver des plus rigoureux et il gelait à pierre fendre. N'importe : ma grand-mère part courageusement, nue pieds, et arrive transie à l'Eglise Sainte Trinité où elle se blottit dans l'ancienne chapelle Jésus. Peu à peu le sang revient aux pieds, la réaction se fait et ... ma grand-mère dormit pendant toute la messe de minuit.

Ma grand-mère mourut environ treize ans après le naufrage de mon grand-père, en l'année 1837. Pendant ces treize années, elle reçut de l'Etat une pension de 90 frs plus 24 francs pour sa fille mineure. Les appointements de mon père pouvaient suffire à faire vivre la famille, mais il y avait malheureusement des créances à éteindre, et les dettes contractées par mon grand-père pendant la période malheureuse que j'ai racontée ne peuvent être acquittées sans grandes privations. Voici le fac-similé de la signature de ma grand-mère :

. . .

Jean-François et Louise Guérandel avaient eu pour enfants : Guillaume-Auguste Laloë, mon père, et Anastasie Laloë (voir ci après : C)

II. Familles de la Branche Paternelle.

Après avoir suivi, dans cette histoire, la descendance directe, j'ai à reprendre celle des familles latérales ou alliées à la nôtre.

1°A. Famille Pierre Laloë.

En voici le tableau généalogique :

. . .

a. Amélie Laloë, veuve de ... Poirier, habite Réville. Son unique fille, Palmyre Poirier est morte d'une maladie de langueur. Elle a laissé une fille naturelle.

- b. Le second des enfants et le seul garçon, Pierre Laloë était marin au commerce. Il était beaucoup moins âgé que mon père, et il est mort tout jeune d'une maladie de poitrine au retour d'un voyage affreux dans la Baltique. Il était intelligent et studieux. Mon père le poussait vers le long cours.
- c. Il ne reste donc plus de cette branche que les enfants de Marie Laloë, et de ... Moitié. Marie Laloë est morte en ... laissant deux fils, Auguste et Pierre, cousins issus de germains des enfants de Guillaume-Auguste. Ils sont, ainsi que leur père, simples cultivateurs à Montfarville.

Le nom des Laloë est donc éteint dans cette branche, et ne subsiste plus que dans les enfants de Guillaume-Auguste.

2°B. Famille Guérandel.

En voici le tableau généalogique :

. . .

Je ne sais rien des Guérandel jusqu'à Guillaume-Marie. C'était évidemment une famille de marins, et ils habitaient Granville.

Jacques Guérandel eut d'autres enfants que Guillaume-Marie, d'où la branche a. Voici le fac-similé de sa signature :

. . .

Guillaume-Marie Guérandel était maître de la Marine. Né et inscrit à Granville, il fut envoyé à Cherbourg où il amena sa famille.

Il était de service le 21 juin 1786, jour où Louis XVI assista à l'immersion de l'un des cônes de la digue. Le roi, en mettant pied sur l'un des cônes précédemment immergés, d'où il devait suivre l'opération, s'appuya sur l'épaule de mon arrière grand-père qui, tout fier de cet honneur disait encore longtemps après : ne touchez pas à cette épaule, elle est sacrée, le roi s'est appuyé dessus.

Ses enfants durent recevoir une instruction assez soignée puisque ses deux fils furent officiers de Marine. Il mourut en 1804. Voici le fac-similé de sa signature :

. . .

Il avait épousé en 1772 Marie Férey, de Granville (voir ci après : b.) appartenant comme lui à une famille de marins. Nous venons de voir qu'elle devint veuve en 1804. Son mari lui laissait six enfants. Cette nombreuse famille n'avait d'autres ressources que la pension de la mère, et le travail des filles aînées auxquelles venaient se joindre les modestes économies de l'aîné des fils. Louise Guérandel dont j'ai raconté plus haut l'histoire, était déjà mariée, et mon père venait de naître. Mon grand-père Laloë était prisonnier en Angleterre où ses deux beaux frères vinrent bientôt le rejoindre. Mon arrière grand-mère avait donc à cette époque malheureuse des guerres du premier empire, son gendre et ses deux fils prisonniers. C'étaient des corsaires : heureux qu'ils ne furent pas morts !

Mon arrière grand-mère mourut en 1826. Voici le fac-similé de sa signature :

. . .

Guillaume-Jacques-Marie Guérandel, né le 12 octobre 1777, marin comme son père, commença à naviguer en 1786, à l'age de onze ans. Il se fit remarquer par son intelligence, son amour de la discipline et sa bravoure. Il fut nommé relativement assez jeune, enseigne de vaisseau, et il armait en cette qualité sur le 'Marengo' lorsque ce vaisseau fut pris après un combat naval soutenu avec la 'Belle Poule' contre une partie de l'escadre anglaise. Il prit une part active à ce combat qui eut lieu le 22 ventôse an 14 (19 mars 1806). Le conseil de guerre séant à Brest, son port d'attache, qui eut plus tard à juger la conduite du commandant et des officiers du 'Marengo' en cette circonstance, lui adressa des félicitations particulières. Il commandait en chef le gaillard d'avant. Au plus fort du combat, la ralingue de grand voile au vent ayant été coupée, il s'élança sur les deux bouts, et seul en soutint l'effort. Il sauva la

voile, mais gagna une blessure dont la nature exerça dès lors une influence fâcheuse sur son tempérament, et malheureusement aussi sur son caractère. *Voici le fac-similé de sa signature :*

. . .

A la suite de la prise du 'Marengo', mon grand-oncle fut conduit prisonnier en Angleterre à Odiham. Il y passa trois ans et demi et fut remis en liberté en septembre 1809. Nommé lieutenant de vaisseau le 15 juillet 1814, il reçu le 20 du même mois la décoration de la fleur de lys.

Mais le roi Louis XVIII ayant jugé à propos de réduire le nombre des officiers de marine, il fut atteint par cette mesure et mis à la retraite le 1^{er} novembre 1817. Il n'avait que 40 ans et déjà 29 ans de services. Dans cette période, il avait pris part au moins à 12 combats, ses états de service étaient des plus brillants. Il pouvait donc se flatter d'avoir mérité le grade honorifique de capitaine de frégate, accordé comme compensation à plusieurs des officiers atteints par la même mesure que lui. Mais il était d'une naissance obscure et sorti des rangs, aussi n'avait il pas la satisfaction d'obtenir cette récompense qu'il avait sollicitée.

Il dut songer à naviguer au commerce car il réclama le brevet de capitaine au long cours qui lui fut remis le 17 avril 1818, mais il n'en fit pas usage. Les parts de prise lui avaient procuré une petite fortune dont il alla jouir à Paris.

Cependant le roi Louis XVIII finit par le dédommager de sa mise à la retraite en lui accordant le 24 août 1819 la croix de chevalier de St Louis.

A partir de cette époque, sa vie ne fut qu'un tissu de bizarreries. La hernie qu'il avait gagnée sur le 'Marengo' avait déterminé chez lui une affection hypocondriaque qui en fit un homme morose et un misanthrope. A plusieurs reprises, il se préoccupa de se marier. Il rechercha de brillants partis qui lui furent accordés, fit sa cour, et chaque fois se retira sans raison au dernier moment. Bien plus, il noua des relations avec sa servante et en eut deux enfants qui moururent jeunes l'un et l'autre. Il voulut présenter cette femme à sa mère et à ses sœurs qui bien entendu refusèrent formellement de la recevoir. C'était cependant à cette condition qu'il avait subordonné le service de la pension qu'il faisait à sa famille. Mon grandoncle dut s'incliner, mais je crois qu'il continua néanmoins de soutenir sa mère jusqu'à la mort de celle-ci.

Il mourut à Paris le 5 juillet 1846, âgé de 68 ans.

Par testament, et probablement pour se venger de la conduite de ses sœurs dans les circonstances que je viens de raconter, il les déshérita, et léga sa fortune à l'institution des enfants trouvés de Paris. Le roi Louis Philippe n'autorisa pas l'acceptation de ce legs, et la fortune de mon grand-oncle revint à ses sœurs et par suite à mon père.

J'ai tenu à raconter dans tous ses détails la vie de mon grand-oncle. Homme de valeur, il avait sans doute parcouru une brillante carrière sans le malheur des temps et l'injustice des hommes. Mais il n'était pas de ces caractères fortement trempés qui résistent aux revers. Je veux cependant voir dans sa blessure la cause du changement qui s'opéra en lui et le métamorphosa à un tel point. Dieu, j'espère, aura pardonné ses fautes au vieillard, en considération des vertus du jeune homme qui avait dit un jour : 'Ma sœur, les plus heureux moments de ma vie sont ceux que j'ai passés aux pieds du Saint Sacrement'.

Pierre Guérandel, second des fils avait suivi la même carrière que son aîné, et il eut à passer par les mêmes épreuves que son frère. Il servait aussi sur le 'Marengo' en qualité d'aspirant, lorsque ce vaisseau fut pris par l'ennemi. J'ignore à quelle époque il fut remis en liberté. Comme son frère, il prit le brevet de capitaine au long cours, mais dans le but d'en faire sa position et de venir ainsi en aide à sa famille. 'Ma mère, disait il, le premier argent que je gagnerai, je vous le remettrai, car l'homme n'est pas sûr de lui-même. Voyez Jacques : ne disiez vous pas qu'il était le meilleur des fils ? Et moi, je ne veux pas m'exposer à la tentation de faire un mauvais usage des mes économies'.

Ce pauvre Pierre n'eut pas le temps de réaliser son désir car il mourut bientôt après, dans de tristes circonstances. N'ayant pu trouver de commandement, il s'était contenté en attendant, de la position de subrécargue, et il apportait une riche pacotille à un négociant de la Réunion qui attendit la complète livraison du chargement pour déposer son bilan. L'indignation que Pierre ressentit d'une pareille manœuvre fut assez forte pour déterminer un transport au cerveau qui le tua. Il devait avoir à peine trente ans (1818?).

J'ai peu de choses à dire sur mes grand-tantes. Elles habitaient avec leur mère une petite maison située rue de Paris, à peu près en face le Pont de carreau. Guillaume-Jacques n'aurait pas voulu que les sœurs d'un officier de marine vécussent de leur aiguille, aussi, à l'époque de ses beaux jours était il venu en aide à sa famille, mais elles étaient cependant déjà obligées de travailler pour vivre, et leurs privations durent augmenter lorsqu'elles n'eurent pas cessé de rompre avec leur frère. Je n'ai cependant pas la preuve que celui-ci ait complètement cessé de les aider au moins jusqu'à la mort de l'aînée. J'ai entendu dire que la principale ressource de mes grand-tantes était de confectionner des rabats.

La seconde avait épousé mon grand-père comme on l'a vu plus haut.

La plus jeune des trois autres sœurs, Marie Jeanne, mourut la première vers 1842, âgée par suite d'une cinquantaine d'années. L'aînée, Marguerite, mourut environ un an après, vers 1841, âgée de soixante neuf ans. Il ne restait donc plus que ma grand-tante Agathe qui, à quelques années de là, tomba paralysée, et que mon père garda dès lors chez lui où elle mourut à 65 ou 66 ans, vers 1850.

a. Famille Forget.

Jacques Guérandel, outre son fils Guillaume dut avoir une fille qui épousa ... Forget de Granville, d'où la parenté que nous allons étudier.

... (arbre)

- (a) ce Forget dut avoir d'autres enfants, entre autre une fille qui aura épousé ... Roullet, de Granville également. J'ignore si cette branche est ramifiée.
- (b) Mathilde Forget, âgée d'environ 64 ans (1880) a épousé ... Requier, capitaine au long cours, maintenant capitaine de port à Granville. Leur fils Georges Requier, est sous-lieutenant au 2ème de ligne, en garnison à Granville.
- (c) ... Forget a épousé ... de Lorient. Il a été retraité dernièrement comme capitaine de vaisseau dans ce port. Ils ont trois filles, dont l'aînée a épousé dernièrement (1878) Paul Hennique, lieutenant de vaisseau. Elle est à son tour mère de famille. La seconde a épousé cette année ... Coville, capitaine d'infanterie.

Malgré des liens de parenté aussi peu resserrés, nous avons conservé d'excellentes relations avec ces deux familles.

b. Famille Férey.

Nicolas Férey (a) épouse en ... Marguerite Gouslin.

... *(arbre)*

Nicolas Férey (a) était cultivateur à St Sauveur de Pierrepont. Ses deux fils Philippe et Nicolas (b) étaient également cultivateurs. Le troisième fils de Nicolas (a), Jacques Férey, était marin inscrit à Granville où il épousa Marguerite Lévesque. Il eut pour enfants Jean Nicolas Férey et Marie Férey qui épousa Guillaume-Marie Guérandel.

J'ignore si nous avons encore des parents du côté des Férey. Philippe, fils de Nicolas (a) est mort sans enfants, mais il est probable que Nicolas (b) fils du même Nicolas (a) aura laissé postérité à St Sauveur de Pierrepont, et que Jean-Nicolas, fils de Jacques aura également fait souche à Granville.

3°C. Famille Orange.

Ma tante Anastasie Laloë épouse en 1848 Isidore-Bernard Orange.

... (arbre)

D'une famille très simple de Cherbourg, il est alors écrivain de Marine et depuis, retraité comme agent comptable. Elle est morte en 1858 laissant deux filles. Elle était très jolie, mais d'une mauvaise santé.

Mon oncle par alliance avait, lui aussi, à souffrir de l'injustice des hommes et a du prématurément faire valoir ses droits à la retraite. Ses deux filles vivent avec lui. La plus jeune, Louise, se fait une jolie position comme institutrice.

Deuxième Partie : Famille de ma Mère.

Nous possédons peut être un peu plus de documents venant de la famille de ma mère, mais de ces nombreux parchemins, un grand nombre n'offre pas d'intérêt. Ils consistent pour la plupart en contrats de vente ou d'achat dans lesquels on trouve fort peu d'indications utiles. D'autres qui paraissaient être des papiers de famille sont à peu près illisibles, et je suis forcé de laisser à d'autres le soin d'en déchiffrer les caractères pâlis, n'étant pas assez familier avec la vieille écriture gothique pour le faire moi-même.

Sans aucun doute, l'origine de la famille de ma mère est toute différente de celle que j'ai cru devoir attribuer à celle de mon père. L'étymologie du nom démontre clairement que la famille est française de vieille date.

Le tableau généalogique que je donne ci-après de la famille de ma mère est nécessairement plus étendu que celui de la famille de mon père. Il renferme en effet un plus grand nombre de générations et les familles collatérales y sont plus nombreuses. De plus, comme je n'ai pas la descendance complète de toutes celles-ci, je donne dans le tableau, au moins pour les premières, ce que j'en connais. Comme leur attache avec la branche à laquelle ma mère appartient est très éloignée, leur étude ne représente pas un très grand intérêt. J'éviterai donc d'y revenir en donnant un peu plus de développement à l'exposé, sans pour cela le compliquer outre mesure. D'ailleurs j'étudierai une à une, après la ligne directe, toutes les familles de la branche maternelle dont nous connaissons l'origine de parenté avec la nôtre. Pour cela, j'emploierai des renvois comme je l'ai fait dans l'étude de notre parenté du côté paternel.

I. Descendance Directe.

Voici l'arbre généalogique de la Famille Poincheval à laquelle ma mère appartient :

• • •

Les parents de ma mère étaient de simples cultivateurs. Ils étaient de ces gens honnêtes et laborieux des campagnes vivant longtemps, comme autrefois et se transmettant de génération en génération leur modeste patrimoine. C'est faire d'eux, en quelques lignes, le plus grand éloge.

Ils habitaient St Germain de Tournebut, où je retrouve Noël Poincheval six générations avant ma mère, vers la fin du XVIème siècle. Comme je l'ai fait pour mon père, j'ai compté 30 ans par génération, ce qui n'est peu être pas assez.

J'ai eu un certain plaisir à rencontrer dans les parchemins de la famille Poincheval quelques traces des vieux usages. L'acte de vente d'une maison manoble?, faite en 1695 par Nicolas Mouchel, époux de Marguerite Poincheval, petite fille de Noël, à son cousin germain Robert Poincheval, contient entre autres les charges suivantes :

'acquitter une rente de un boisseau de froment, mesure de la dite seigneurie (Montaigu la Brisette), une poule, vingt oeufs, cinq sols et quinze deniers, le tout portés et rendus au manoir seigneurial, au terme de St Michel en septembre.' (... seigneur du lieu pour rétribuer les soldats qui protègent les gens et les biens du comté contre les brigands).

Ma mère se rappelle quelque peu de son grand-père Jean-François Poincheval, qui la conduisit vers 1819 au mariage de Marie Raynel, sa petite fille également, et par suite cousine germaine de ma mère. Mon arrière grand-père devait être âgé de 85 ans ou à peu près, et ma mère qui en avait à peine 5 fit le voyage dans une des hottes du cheval. Voici le fac-similé de la signature de mon arrière grand-père :

•••

Le père de ma mère, François-Vincent Poincheval avait fait toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il avait déjà 40 ans lorsqu'il épousa ma grand-mère. Il mourut dix ans seulement après, probablement des suites des fatigues énormes endurées pendant ses campagnes. Voici le fac-similé de sa signature :

...

Il avait épousé en 1819 Thérèse-Sébastienne Alexandre (voir ci-après) dont l'histoire se confond avec celle de ma famille, car elle suivit ma mère après son mariage. Elle mourut chez mon père en 1847. Voici le fac-similé de sa signature :

••

II. Familles de la Branche Maternelle.

1°A. Siméon Poincheval a-t-il eu d'autres enfants que Marguerite Poincheval ? Celleci en a-t-elle laissé elle même ? Points difficiles à éclaircir. Il ne serait pas impossible que les Mouchel qui habitent Sauxmesnil descendissent de cette origine.

2°B. Jacques Poincheval frère du précédent a-t-il eu d'autres enfants que Jeanne ? Même incertitude, Jeanne est morte sans enfants.

Toujours même incertitude en ce qui concerne les branches suivantes, quoique il y ait toutes raisons de croire que les Poincheval qui sont encore assez nombreux aujourd'hui à St Germain de Tournebut en descendent :

- 3°C. Robert Poincheval, fils de Robert
- 4°D. Jean-Baptiste Poincheval, fils de Louis
- 5°E. Anne Poincheval, femme Poignant

6°F. Famille Alexandre.

En voici d'autre part le tableau généalogique. Dans ce tableau, je n'ai tenu compte que de la descendance que j'ai pu établir d'une manière certaine.

...

De toutes les familles auxquelles la nôtre se rattache, c'est celle-ci qui semble avoir l'origine la plus lointaine. Il faudrait être élève de l'école de Chartres pour déchiffrer les liasses de parchemins qui constituent notre descendance de ce côté. J'ai cru reconnaître que les Alexandre avaient des alliances très honorables, mais dans cette foule de noms, il y en a peut être qui n'ont pas d'attaches étroites avec la famille. J'ai retrouvé avec plaisir un vieux lien de parenté avec les Simon, de Tourlaville, dont descendait le médecin qui nous a tous reçus à notre naissance, les Simon de Vaudeville?.

La famille Alexandre avait une certaine aisance qu'elle devait tenir des Jumel. C'est d'ailleurs de la famille Jumel que nous viennent tous les parchemins dont j'ai parlé, ce qui me semble aussi indiquer que cette famille est éteinte. La date la plus récente que j'ai pu déchiffrer est 1554 : le plus grand nombre des parchemins est de beaucoup antérieur à cette date.

a. Famille Thomine.

... *(arbre)*

Marie Thomine, agée d'environ soixante cinq ans (1880). Elle est cousine germaine de ma mère et habite Rauville la Place. Elle vit de sa modeste retraite d'institutrice dont elle exercé pendant de longues années les fonctions dans cette commune. Ses parents sont morts très âgés et grabataires : c'est elle qui les a constamment soignés, et sa vie peut être citée comme un exemple de piété filiale.

b. Famille Poincheval.

Thérèse-Sébastienne Alexandre, a épousé François-Vincent Poincheval, parents de ma mère.

c. Je dois un souvenir tout particulier à Sophie Alexandre, ma grand-tante qui, lorsque notre famille commença à devenir nombreuse vint aider ma mère à élever ses enfants. Depuis ma soeur Mathilde, nous avons tous été entourés de l'affection et des soins de cette bonne vieille tante qui avait pour nous une sollicitude maternelle. Combien son aide a été précieux à ma mère, et combien de titres elle a acquis au souvenir plein de reconnaissance que nous avons conservé d'elle. Vers 1861 elle tomba paralysée : sa tâche était remplie, et après trois années de vives souffrances, elle mourut endormie en décembre 1863?, à l'âge de 77 ans. Voici le fac-similé de sa signature :

•••

- d. Casimir Alexandre s'est marié et a eu plusieurs enfants, mais nous avons complètement perdu de vue cette famille qui a d'ailleurs quitté le pays. J'ignore même si les enfants vivent encore et ont eux mêmes fait souche. Notre parenté avec eux serait cependant très rapprochée.
- e. François Alexandre a eu un fils qui est mort, je crois, sans enfants. Même incertitude d'ailleurs à son égard qu'à l'égard de la famille de son frère.

f. Famille Gomont.

... (arbre)

La famille Gomont n'a pas été heureuse. Gomont était imprimeur à Valognes. Ses fils voulurent continuer la même industrie. Auguste, l'aîné, ne réussit pas et partit pour Paris où il a peut-être laissé une famille à laquelle s'appliquerait l'observation que je viens de faire sur celles de Casimir et de François Alexandre.

Adolphe, Eugène, Casimir, sont morts jeunes et malheureux.

Seul, Henri Gomont a vu son commerce sinon prospérer du moins lui suffire. Sa veuve, âgée d'environ 75 ans (1880) habite toujours Valognes. Leur fille Henriette âgée d'environ 50 ans est religieuse dominicaine à Cette (Sète).

7°G. Famille Raynel.

... (arbre)

Ma cousine Marie Raynel, de vénérée mémoire, occupe une assez grande place dans mes souvenirs d'enfance et de jeunesse, pour que je sente le besoin de parler d'elle en termes plus étendus.

Elle avait épousé Mr Louis-Laurent Tardif-Dulongpré, qui habitait Huberville. En héritant de ma cousine, nous avons trouvé quelques restes d'un mobilier provenant de la famille de son mari, et qui atteste l'aisance de cette famille : je puis même dire sa richesse et sa position qui étaient évidemment considérables. Mr Tardif-Dulongpré est mort peu après ma naissance sans laisser de postérité.

La séparation fut cruelle pour ma cousine, qui en devenant veuve n'avait pas d'enfants sur lesquels elle put reporter son affection.

C'est à ce moment que se sont resserrés les liens qui unissaient depuis longtemps nos familles. Ma cousine avait facilité le mariage de mes parents, et aimait à les recevoir, lorsqu'elle habitait Huberville.

A la mort de son mari, elle vint habiter la Dingouvillerie? près d'Alleaume, où elle est morte. C'est surtout à partir de 1860, époque de la mort de mon père, qu'elle montra l'affection qu'elle avait pour nous. Pour venir en aide à ma mère, alors éprouvée, elle paya la pension de mon frère Francis d'abord, puis de moi, au collège de Valognes. Depuis, elle

trouva le moyen de subvenir de temps en temps à nos petites dépenses, et voulut couronner ses bienfaits en nous léguant sa fortune mobilière.

Grande et forte, elle avait été aussi très belle. Elle possédait une santé de fer et n'avait jamais connu la maladie. Elle avait un esprit de direction remarquable, un jugement très sain, une capacité hors ligne, auxquels venaient se joindre une activité sans égal. D'une distinction naturelle, elle savait en toute circonstance tenir sa place avec un tact parfait. C'était à tous points de vue et sans restriction aucune, une femme tout à fait supérieure.

Mais si je me plais à faire l'éloge des hautes capacités de ma cousine, combien plus j'ai le bonheur à retrouver ses vertus de chrétienne! Je ne parlerai que de sa charité dont j'ai été le premier l'objet. On ne saurait croire à quel chiffre se sont élevés ses libéralités. Une très grande partie de sa fortune a été employée, mais avec une discrétion si grande que c'est à peine s'il est resté des traces pour l'attester.

Elle savait se mettre en avant quand les circonstances le voulaient, mais les aumônes officielles lui répugnaient, et sa charité aimait au contraire à employer mille industries pour se déguiser et se soustraire aux témoignages de la reconnaissance de ses obligés.

Je ne puis mieux terminer cet éloge de ma cousine qu'en la comparant à la femme forte de l'Ecriture. Lire le dernier chapitre des Proverbes, c'est lire le récit de sa vie.

Voici le fac-similé de la signature de ma cousine :

...

Elle est morte le 10 septembre 1877 d'une hydropisie du coeur, maladie dont elle souffrait depuis quelques temps, mais qui ne l'a pas empêchée de travailler jusqu'à son dernier jour.

8°H. Famille Fontaine.

... *(arbre)*

Nos relations avec cette famille, qui n'ont jamais été bien suivies, ont cessé depuis la mort de ma cousine Dulongpré.

- a. Pierre Fontaine, cousin germain de ma mère, a eu trois fils. L'aîné Charles est cultivateur fort aisé à Montebourg. Il a lui même deux filles. Un autre était teinturier à Montebourg. Il a laissé une fille mariée à un pharmacien de Valognes. Le troisième fils de Pierre, ancien officier du train, vit de sa retraite à Montebourg. Il n'est pas marié.
- b. Hyacinthe Fontaine, a eu deux filles mariées probablement à des cultivateurs des environs.
 - c. Auguste Fontaine, boulanger à Montebourg a eu deux filles et un fils.

9°I. Famille du Brisay.

... *(arbre)*

Cette famille habite St Vaast. Ma cousine Dubost est fort âgée. Sa fille a épousé ... Ruault. Un capitaine de navire. Ils ont quatre enfants, deux garçons et deux filles. Nous n'avons guère plus de relations avec cette famille qu'avec la précédente.

Troisième Partie:

Histoire de ma famille depuis le mariage de mon Père et de ma Mère.

Mon père est né à Cherbourg le 17 prairial an X, 8 juin 1802, dans l'année qui suivit le mariage de ses parents. Il avait donc à peine un an lors de la seconde captivité de mon grandpère, et n'a pu le connaître qu'à l'age de douze ans, c'est à dire en 1814, quand mon grandpère fut remis en liberté. Ces 12 années furent pour lui une école d'adversité.

Jean-François Laloë qui aimait la navigation aurait voulu faire de son fils un marin comme lui même. Il l'emmena effectivement dans quelques uns de ses voyage, mais mon père ne prit pas goût au métier et préféra le commerce. Il obtint une place d'employé chez Mr Sturner, l'un des principaux négociants de Cherbourg, et n'eut d'ailleurs jamais d'autre patron.

La famille s'accrut bientôt par la naissance d'une fille en 1820. Mon père qui avait alors 18 ans se montra plein d'affection pour sa petite soeur. Sans doute ces quelques années durent paraître bien douces après de si terribles privations, car mon grand-père et mon père travaillaient à rendre un peu d'aisance à la famille si gênée, comme je l'ai exposé plus haut, Mais bientôt un terrible évènement la plongea de nouveau dans la désolation. Mon grand-père périt dans un naufrage le 1^{er} novembre 1829, laissant avec mon père une petite fille de trois ans! Mon père comprit sa tâche, et les modestes appointements d'un jeune homme de vingt et un ans durent suffire à faire vivre toute la famille qui n'obtint d'autre secours de l'Etat qu'une pension de 1140 frs. Les tantes Guérandel gagnaient alors leur vie. Combien mon père fut admirable pendant cette longue période qui s'écoula de 1820 à 1833, époque de son mariage. Il ne connut alors que ses devoirs et se consacra tout entier aux siens. Il était alors dans toute la force de sa jeunesse: il n'eut d'autre ardeur que celle d'aider à sa famille, d'autres plaisirs que les jeux d'une enfant.

Cependant, mon père, comme tout jeune homme, avait quelques amis, et lorsque le dimanche ils se réunissaient après une semaine d'un travail assidu, leur distraction favorite était une promenade dans la campagne. A l'heure des vêpres, ils entraient dans quelque église des environs et chantaient de tout leur coeur. Je crois que mon père avait une jolie voix.

Un jour, l'occasion d'aller voir, je crois, un ancien vicaire de Cherbourg, les conduisit à Alleaume, près de Valognes. Mon père remarqua à l'église une jeune fille dont les charmes et la modestie déterminèrent chez lui une vive sympathie. Peu après, il épousait ma bonne mère, le 12 janvier 1833.

Il avait alors trente ans passés, et méritait bien comme récompense d'une jeunesse si vertueuse, la femme que la Providence lui avait destiné.

Ma mère, née le 18 mai 1814 avait donc à peine 19 ans. Sa mère à elle même lui avait fait donner une excellente éducation et une solide instruction au couvent des Augustines de Valognes. Au moment du mariage, elles habitaient ensemble à Alleaume.

Dieu a béni l'union de mes parents en leur accordant de nombreux enfants.

... (arbre)

Mon père était toujours commis chez Mr Sturner. Avec ses appointements et la petite fortune de ma mère, on n'allait pas loin, et cependant toutes les anciennes dettes n'étaient pas éteintes.

Mais en 1835, Mme Sturner qui avait pris la suite des affaires de son mari, s'en retira définitivement. Mon père profita de cette occasion pour fonder sa maison de commerce. Il avait, je crois, trois cents francs d'avances! Mais de l'ardeur et de la capacité. Ainsi les affaires affluèrent, la maison prospéra, et de ce moment une bonne aisance entra chez nous. Que mon père fut heureux de pouvoir venir d'une manière plus efficace en aide à la famille!

En même temps que les enfants succédaient comme une bénédiction de Dieu, les 'vieux' venaient mourir à 'la maison'. Ainsi ma grand-mère Poincheval qui faisait partie de la famille depuis le mariage, y mourut en 1845. Ma grand-tante Agathe Guérandel, devenue paralysée fut aussi recueillie par mon père chez lequel elle mourut en 1830. Enfin, ma grand-tante Sophie Alexandre avait été également recueillie par mon père et vivait encore au moment où il mourut.

Ma grand-mère Guérandel était morte chez elle en 1835. Ma tante Anastasie qui avait alors 15 ans fit dès lors également partie de la famille jusqu'à l'époque de son mariage.

Mais revenons aux affaires. Mon père s'occupait plus spécialement de la commission. Les affaires à la Marine étaient alors très importantes, et la représentation était en peu de mains. Il faisait aussi quelques affaires personnelles, et il était considéré comme l'un des premiers négociants de Cherbourg, beaucoup à cause de l'importance de ses affaires, mais surtout à cause de sa haute capacité commerciale, de sa très grande honorabilité, et surtout d'une intégrité au dessus de tout soupçon.

Aussi l'estime et la confiance de ses concitoyens lui valurent plusieurs fois leurs suffrages aux élections consulaires et à celles de la chambre de commerce. Il se distingua dans ces fonctions qu'il remplissait encore au moment de sa mort. Je citerai aussi pour mémoire son élection de capitaine à la compagnie de grenadiers en 1848, qu'il était digne de commander, autant par sa belle prestance que pour ses aptitudes.

Les années s'écoulèrent, les affaires prospéraient et la famille s'augmentait. C'étaient des années de bonheur. Débarrassé du souci des affaires, mon père qui était d'un caractère excessivement gai, se donnait tout entier à ses enfants et se mêlait à leurs jeux. Il était pour nous d'une tendresse charmante dont je me rappelle encore quelques traits dans mes souvenirs d'enfant. Heureuses années qui furent trop courtes pour moi ! Bientôt en effet (surviennent) les heures de l'épreuve.

Mon père souffrait depuis plusieurs années d'une maladie de l'estomac et du foie : il ne pouvait prendre que des aliments très légers, et dans les derniers temps, ne se nourrissait guère que de lait et de thé. Ses forces s'épuisèrent rapidement, mais l'âme resta vaillante jusqu'au bout, et la veille de sa mort, il signa son inventaire d'une main aussi ferme que les années précédentes.

Se sentant mourir, il nous fit tous réunir auprès de son lit, nous béni et nous fit ses dernières recommandations : 'Petits, dit il, soyez toujours soumis aux grands ! Ne comparez jamais avec votre conscience, pour n'importe quel motif, et quelques puissent être les conséquences !'

Il s'endormit dans le Seigneur le 8 février 1860, vers une heure du matin.

Est il de nouveau besoin de faire l'éloge de mon père ? J'ai retracé en quelques lignes rapides ses premières années. Tout jeune encore il se trouva aux prises avec la vie sérieuse, et dut attendre longtemps avant de songer au mariage. Sa vie de jeune homme, comme fils et frère, fut un modèle aussi bien que sa vie d'époux et de chef de famille.

Mon père était un catholique profondément convaincu et absolument pratiquant, mais sa religion, comme son caractère, n'avait rien de maussade. Sa charité était grande et bien déguisée: membre des conférences de St Vincent de Paul, il aimait à faire participer les pauvres à ses bénéfices, et après une affaire fructueuse, il mettait la pièce d'or dans le tronc ou la dissimulait sous la grosse monnaie. Son bonheur était de conduire sa nombreuse famille à l'Eglise dont elle occupait tout un banc. Son rêve, beau rêve qu'il ne lui fut pas donné de voir, était que ses fils devinssent à leur tour de bons chrétiens et 'des hommes se conduisant bien'.

Que le rêve de ses fils parvenus à l'âge d'homme, et dont le plus grand malheur a été d'être privés si tôt de leur père, soit de réaliser un pareil souhait, et de ressembler à leur père en devenant comme lui de bons fils, bons époux et bons pères de famille.

Ces souvenirs et ces traditions sont le plus bel héritage que mon père ait laissé à ses enfants, car sa mort fut la cause d'une catastrophe financière d'où résultèrent tous les malheurs de la famille.

Mon père avait entrepris une spéculation à l'île de la Réunion. Cette spéculation, par l'infidélité d'un employé, devint un véritable désastre. Une autre entreprise, celle du creusement du port Chantereyne, ne put être menée à bien. Mon père était déjà très souffrant, et la maladie fit de tels progrès que toute surveillance devint impossible. Le marché fut résilié après sa mort, mais avec des pertes énormes. Toute l'aisance de la famille, et au delà, fut engloutie dans ces opérations malheureuses.

Heureusement qu'elles ne se liquidèrent qu'après sa mort, et qu'il ne connu pas les charges immenses qu'il laissait à ma pauvre mère. Il fallu à celle-ci dix années d'un travail incessant, une énergie d'homme, une volonté indomptable pour restaurer la maison. En dix ans, des dettes énormes furent éteintes, mais au prix de quelles fatigues et de quelle opiniâtreté! Ma mère, qui avait pris la maison de commerce sous son nom, a réalisé de forts beaux bénéfices, et cependant nous vivions dans la misère, économie de logement, de nourriture, d'entretien. Mais ainsi, nous pouvions maintenant marcher la tête haute, et nous avions le droit d'être fiers de notre nom, qu'une telle mère a su préserver de toute tâche!

Je ne peux pas, dans le souvenir d'un passé si triste et si honorable, séparer le nom de ma soeur Mathilde de celui de ma mère. Elle a tout sacrifié, jeunesse, beauté, avenir et santé, et maintenant, pour prix de tout cela, elle n'attend plus qu'un peu d'amour de ses frères qui lui doivent tant !

Ma pauvre soeur Louise était morte à la peine un an après mon père. Avec une énergie très grande elle s'était mise à l'oeuvre de restauration, mais la secousse avait été trop forte, le changement trop brusque pour son tempérament altier, et ces causes, jointes à un travail excessif déterminèrent un transport au cerveau qui l'emporta le 24 avril 1861. Elle était à ce moment chez les soeurs du Bon Secours de Chartres qui, profitant d'un moment de convalescence l'avaient emmenée dans leur maison mère pour hâter la guérison. Louise était d'un caractère très énergique, mais très fier, elle se serait faite difficilement à une vie de privations. Mais elle avait juré à mon père mort de devenir l'homme de la maison, et elle a tenu parole jusqu'à ce que ses forces l'aient trahie. C'était elle déjà qui, à l'insu de mon père et sans avoir jamais appris la tenue des livres, avait entretenu ceux ci à jour pendant les dernières semaines, et les avait présentés à sa signature la veille de sa mort.

C'est ma soeur Louise qui avait commencé l'instruction des quatre derniers. Grâce à elle, je savais lire de très bonne heure, et j'écrivais d'une manière passable bien avant six ans.

Louise est inhumée dans le cimetière de Chartres.

Peu après la mort de ma soeur aînée, une nouvelle tristesse venait accabler ma pauvre mère. Mon frère Auguste, sorti du collège, n'avait pu supporter les privations de la maison, et il était parti chercher fortune en Angleterre.

Enfin en 1863, ma grand-tante Sophie Alexandre mourait après avoir été grabataire pendant deux ans. Elle avait été soignée avec un dévouement filial par ma mère et ma soeur Mathilde qui, au milieu de préoccupations de tout genre, avait encore à veiller constamment sur une pauvre paralysée.

De ce moment, jusqu'en 1871, la vie s'écoula paisible à la maison. Grâce au travail de ma mère et de Mathilde, les dettes étaient éteintes. Mon frère Francis et moi avions terminé nos études. Mais la Providence vint de nouveau nous éprouver en nous enlevant notre petite soeur Alice qui souffrait depuis un an d'une maladie de langueur.

Elle avait vingt ans, et il est bien certain que les privations qui furent notre partage à une époque où les jeunes filles ont besoin de soins particuliers et où nous ne mangions pas de la viande toutes les semaines, ont ruiné son tempérament. C'est à la suite d'un érysipèle qui ne guérit jamais, que l'autre maladie se déclara.

Alice avait un tout autre caractère que sa soeur Louise. Elle était très douée, elle s'effaçait et n'attirait l'attention que par une bonté et une complaisance excessives. C'étaient les traits distinctifs de son caractère. Elle est morte le 31 juillet 1871, et est inhumée à côté de mon père dans la sépulture que la famille possède au cimetière de Cherbourg.

Enfin, ma soeur Blanche, que nous nous plaisons tous à considérer comme l'idéal des Laloë, est morte à son tour en 1876. Après de violents combats intérieurs, elle avait dit adieu au monde. Elle était entrée au couvent des Bénédictines de Bayeux où elle édifia toute la communauté par son humilité. Elle, si fière et si indomptable avait brisé sa volonté et son orgueil. Elle voulait être considérée comme la dernière de toutes, et courait aux emplois les plus répugnants. Ceux qui l'ont connue savaient quelle victoire elle a du remporter sur elle même pour en arriver là! Elle avait été chargée d'une classe d'enfants, à cause de sa santé seulement, car elle possédait une érudition remarquable qu'elle avait acquise d'elle même. Elle aimait en effet beaucoup l'étude, et elle était particulièrement instruite en Histoire. Elle avait des vues très larges, et dissertait avec un talent remarquable. Elle se passionnait pour le beau, et elle était remplie de poésie. Elle était rarement douée à tous les points de vue. Elle seule ignorait sa beauté, et elle n'a jamais pris d'autre souci de sa personne qu'une extrême propreté. Elle possédait une excellente santé, mais elle avait pris les germes de la maladie de sa soeur Alice qu'elle n'a pas voulu cesser de soigner un seul instant, et ce mal terrible l'a enlevée le 2 août 1876. Elle est morte comme une prédestinée, chantant des cantiques d'amour et impatiente du bonheur du ciel. Elle est inhumée dans le cimetière de la communauté des Bénédictines de Bayeux.

Depuis, nous avons perdu en 1877 ma bonne cousine Dulongpré, et maintenant les années se succèdent, en attendant qu'il plaise à la Providence de compléter ma destinée ...

Je n'ai point parlé dans ce court résumé de : Gustave, mort à 5 ans de la rougeole, Gustavie, morte à un an.

Il me reste à réserver quelques pages pour la famille de mon frère Auguste, déjà chef de famille, et pour Francis qui, je l'espère ne tardera pas à se marier et à faire souche à son tour.

Famille Auguste Laloë.

Mon frère Auguste, débarqué sur le pavé de Londres n'avait que 17 ans. Il compris à l'instant qu'il fallait travailler pour vivre. Il travailla, et en donnant des leçons de français, il parvint à compléter son instruction, et même à la refaire, car il a réussi à prendre tous ses degrés à la faculté de Londres, et il est aujourd'hui professeur de mathématiques au collège de Bedford où il a une fort belle position.

Il a épousé en 1868 Eliza Seaman, fille d'un officier de la marine anglaise, à laquelle il donnait des leçons de français. Ma belle soeur a environ quatre ans de moins que mon frère.

De ce mariage sont nés : Marie, née à Cherbourg le ... décembre 1869, John-Augustus, Blanche, Laura.

Famille Francis Guillaume Laloë.

Francis, sorti brillamment du collège de Valognes en 1869, est venu se mettre immédiatement aux affaires, tout en commençant son droit, coupé par son volontariat au 7ème Régiment d'Artillerie à Rennes, en 1873-1874. Il est sorti le 2ème du régiment avec les galons de maréchal des logis. Rentré à la maison pendant que j'accomplissait moi-même mon année de volontariat en 1874-1875, il m'a cédé les affaires à mon retour, et a poursuivi lui-même ses études de droit. Docteur en droit, après une thèse brillamment soutenue le ..., il est rentré au concours dans la magistrature. Attaché d'abord au ministère de la justice à Paris, il a été nommé substitut du procureur de la république à Louviers. De là, il vient d'être envoyé procureur de la république à Bernay.

Mon frère a épousé le 5 mai 1881, quelques jours après mon mariage Suzanne Ving, âgée de 20 ans, fille du Conservateur des hypothèques de Bernay, arrière petite fille du général Comte (...) qui s'est distingué pendant les guerres de l'Empire.

De ce mariage : Germaine-Mathilde-Antoinette est née à Bernay le ...